

Société

L'INÉGALE RÉPARTITION DES TÂCHES MÉNAGÈRES OU LA PERSISTANCE D'UN "PRIVILÈGE DE GENRE"

François Kraus

04/11/2019

Depuis l'éclatement de l'affaire Weinstein (octobre 2017), le choc suscité par le mouvement #MeToo a permis de mettre en exergue tout un ensemble de sujets (charge mentale, manspreading, empowerment féminin...) qui dépassent largement le problème du harcèlement sexuel. Ce mouvement de prise conscience sans précédent des inégalités entre les femmes et les hommes a-t-il eu un impact dans un domaine de la vie quotidienne – le travail domestique – où les inégalités de genre ont toujours fortement résisté aux évolutions de la société ? François Kraus, directeur du pôle "Genre, sexualités et santé sexuelle" de l'Ifop, expert associé à la Fondation Jean-Jaurès, livre son analyse.

La grande inertie dans la division sexuelle du travail domestique

« Nétwayé, baléyé, astiké, Kaz la toujou penpan »... En écrivant les paroles de ce tube de l'été (*Maldon*, 1988), les chanteuses de Zouk Machine n'avaient sans doute pas l'intention d'en faire un hymne incarnant pour longtemps le ras-le-bol des femmes à l'égard du surcroît de tâches ménagères qui leur incombe depuis des millénaires. Il n'en reste pas moins que ces paroles constituent la première trace, dans une production musicale grand public, de la contestation d'une des formes d'inégalité de genre correspondant, aujourd'hui comme à l'époque, à une indéniable réalité statistique.

Dans les années 1980, les Françaises de dix-huit à soixante ans vivant en couple assumaient à elles seules 69% du temps quotidien consacré aux tâches domestiques, c'est-à-dire à la cuisine, à la vaisselle, au ménage, à l'entretien du linge, aux courses, aux tâches administratives et aux activités dites de semi-loisir (par exemple, le bricolage, le jardinage, le soin d'animaux domestiques, etc.). Et si on y ajoute le temps lié aux activités explicitement consacrées aux enfants (comme les activités de soins, l'aide aux devoirs, les loisirs et la sociabilité, les transports...), les Françaises prenaient alors en charge près des trois quarts (71%) du temps total consacré au travail domestique et

parental (334 minutes sur un total de 470).

Cette inégale division du travail domestique est loin d'être un vestige de ce que certains pourraient voir comme une forme de « préhistoire sociologique ». Au contraire, la division des tâches et des rôles domestiques entre hommes et femmes continue à présenter aujourd'hui les mêmes traits inégalitaires que ce que l'on pouvait observer il y a une trentaine d'années.

La dernière étude de l'Insee analysant l'évolution du temps consacré au ménage et aux enfants a bien montré que les choses n'évoluaient que très lentement. En 2011, les femmes effectuaient toujours l'essentiel des tâches domestiques – 64% du temps quotidien consacré aux tâches domestiques est pris en charge par la gent féminine, contre 69% il y a vingt-cinq ans – comme des activités parentales : 71%, contre 80% il y a vingt-cinq ans. Au total, la part du temps consacré au travail domestique et parental pris en charge par les femmes a donc très peu diminué, passant de 71% en 1986 à 66% en 2011. Et encore, cet indicateur synthétique ne prend pas en compte le poids de la fameuse « charge mentale », c'est-à-dire du temps consacré à organiser tout ce qui se situe dans la sphère domestique et qui est, par nature, très difficilement quantifiable.

Les mutations profondes des modèles familiaux liées notamment à une participation accrue des femmes au marché du travail, à une mécanisation/externalisation de certaines tâches ménagères et à une réduction de la taille des familles n'ont donc eu qu'un impact limité sur la division sexuelle du travail domestique. La diffusion d'un idéal de plus en plus égalitaire en matière de tâches ménagères peine donc à s'installer dans la pratique, notamment lors de l'arrivée d'un enfant qui accentue généralement les tensions en renforçant les rôles traditionnels masculins et féminins au sein du foyer.

#MeToo, un impact encore limité sur la répartition des tâches ménagères

Malgré l'inertie observée sur ce sujet au cours des trente dernières années, la question se pose aujourd'hui de savoir si le mouvement de prise de conscience sans précédent des inégalités entre hommes et femmes observé depuis l'éclatement de l'affaire Weinstein en octobre 2017 a pu avoir un impact dans ce domaine. Pour en avoir un premier aperçu, il est donc nécessaire de se pencher sur les résultats d'une récente enquête de l'Ifop qui a le mérite d'être la première à pouvoir mesurer une évolution récente dans ce domaine, *via* notamment une comparaison de certaines données entre 2015 (deux ans avant #MeToo) et 2019 (deux ans après #MeToo).

Il ressort de [cette enquête réalisée pour Consolab](#) auprès d'un large échantillon (5 026 Européennes

dont 1 004 Françaises, 1 021 Espagnoles, 1 000 Italiennes, 1 004 Allemandes et 1 001 Britanniques) que les inégalités de genre en la matière ne s'amenuisent que très lentement.

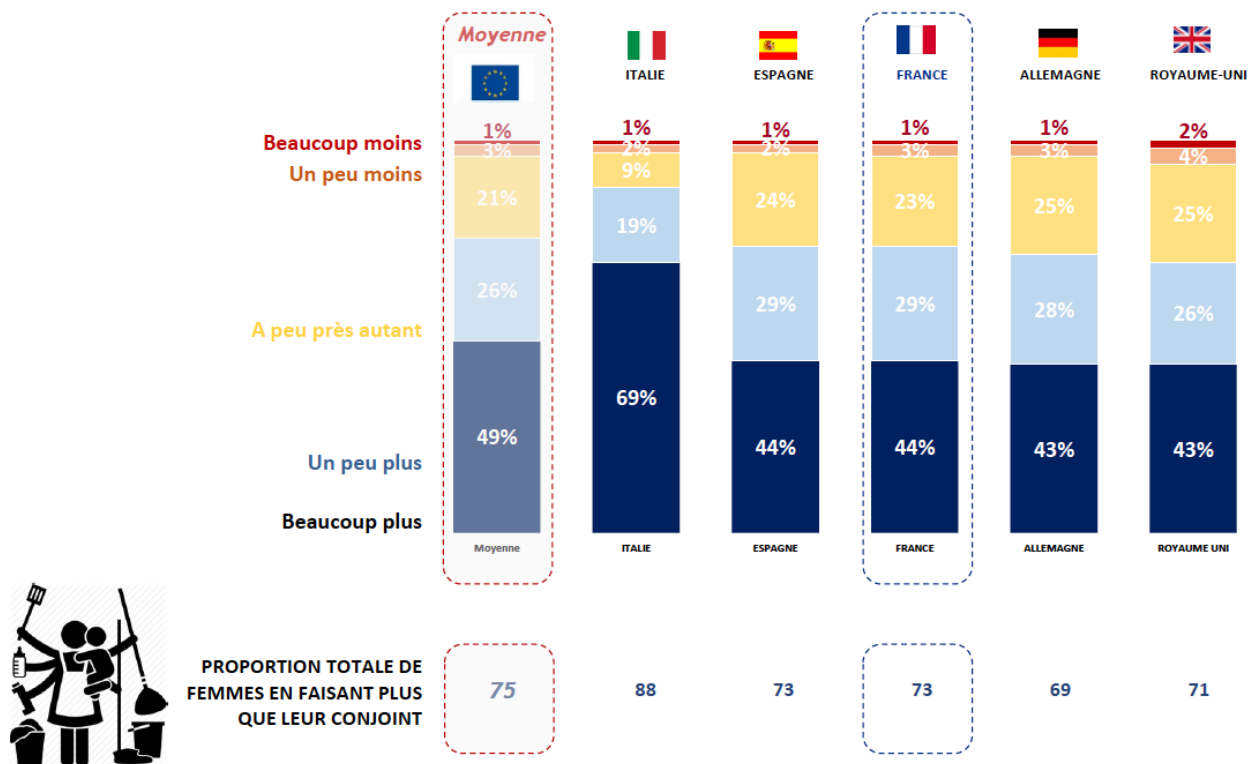
En ce qui concerne le cœur des tâches domestiques que sont les tâches ménagères (ménage, cuisine, linge, courses), l'idéal d'égalité entre les sexes reste clairement mis à mal au regard de la proportion d'Européennes déclarant en faire « plus » que leur conjoint : 75%, contre 21% qui disent en faire « à peu près autant » et seulement 4% qui se prévalent d'en faire « moins ». Et cette différence de charge de travail aux dépens des femmes est loin d'être marginale dans la mesure où près d'une Européenne sur deux (49%) signale qu'elle en fait « beaucoup plus » que son conjoint actuel.

L'analyse comparée entre les différents pays tend à mettre en exergue le surcroît de tâches qui pèse sur les épaules des femmes vivant dans les pays méditerranéens où l'assignation de la femme à la sphère domestique est généralement plus forte qu'ailleurs. En effet, la proportion totale de femmes en faisant « plus » que leur conjoint est plus importante dans un pays latin comme l'Italie (88%) que dans des pays de culture germanique ou anglo-saxonne comme l'Allemagne (69%) ou le Royaume-Uni (71%). L'Espagne et la France se situent, quant à elles, dans une position plutôt intermédiaire (73%), signe qu'au-delà du clivage Nord/Sud, il y a bien une singularité transalpine qui ressort notamment dans la proportion exceptionnellement élevée d'Italiennes qui en font beaucoup plus que la moyenne : 69%, contre 43% à 44% dans les autres pays. Ces données corroborent d'ailleurs celles de l'OCDE, datant de 2011, qui montraient qu'en matière de temps de travail domestique, c'est dans les pays du Sud de l'Europe que l'écart hommes/femmes est le plus fort : plus de 4 heures par jour en Italie, contre environ 2h30 par jour en Espagne et à peu près 2 heures par jour en France, en Allemagne et Royaume-Uni.

Cette singularité transalpine de la proportion exceptionnellement élevée d'Italiennes qui en font beaucoup plus que la moyenne est à mettre en perspective avec le plus faible taux d'activité des femmes en Italie : autour de 40% alors qu'il est supérieur à 50% dans les autres pays, selon des données Eurostat de 2011.

Question : A propos de la répartition des tâches domestiques et ménagères, diriez-vous que vous en faites beaucoup plus, un peu plus, à peu près autant, un peu moins ou beaucoup moins que votre conjoint ?

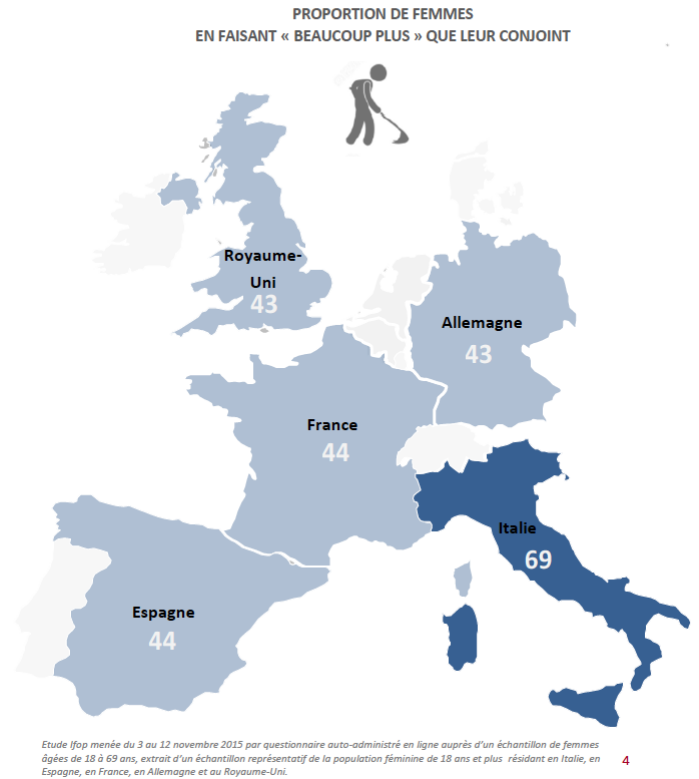
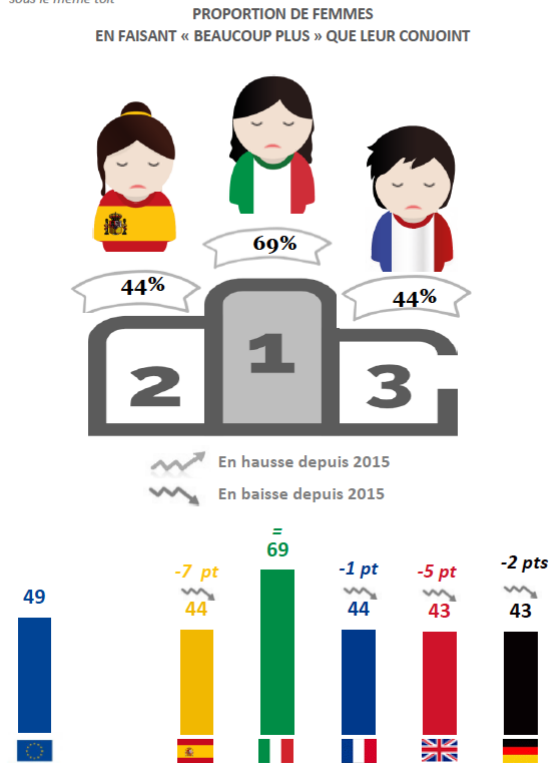
Base : femmes vivant en couple sous le même toit



Enfin, l'effet #MeToo existe mais il apparaît encore assez faible. De manière générale, la proportion de femmes déclarant en faire « plus » que leur conjoint a peu évolué : les écarts entre 2015 et 2019 se situant trop dans la marge d'erreur (+/- 3 points) inhérente aux échantillons de cette taille pour qu'on puisse en déduire une tendance significative. Toutefois, si l'on s'en tient aux réponses ayant le plus de sens – c'est-à-dire celles des femmes déclarant en faire « beaucoup plus » que leur conjoint –, force est de constater que la charge domestique de la gent féminine a quelque peu perdu en intensité entre 2015 et 2019, notamment en Espagne (-7 points, à 44%) et au Royaume-Uni (-5 points, à 43%) où la proportion de femmes se plaignant d'en faire « beaucoup plus » que leur partenaire a diminué de manière significative. Elle a, en revanche, diminué de manière très marginale en France (-1 point, à 44%) et en Allemagne (-2 points, à 44%) et est restée totalement stable en Italie (=, à 69 %).

Question : A propos de la répartition des tâches domestiques et ménagères, diriez-vous que vous en faites beaucoup plus, un peu plus, à peu près autant, un peu moins ou beaucoup moins que votre conjoint ?

Base : femmes vivant en couple sous le même toit



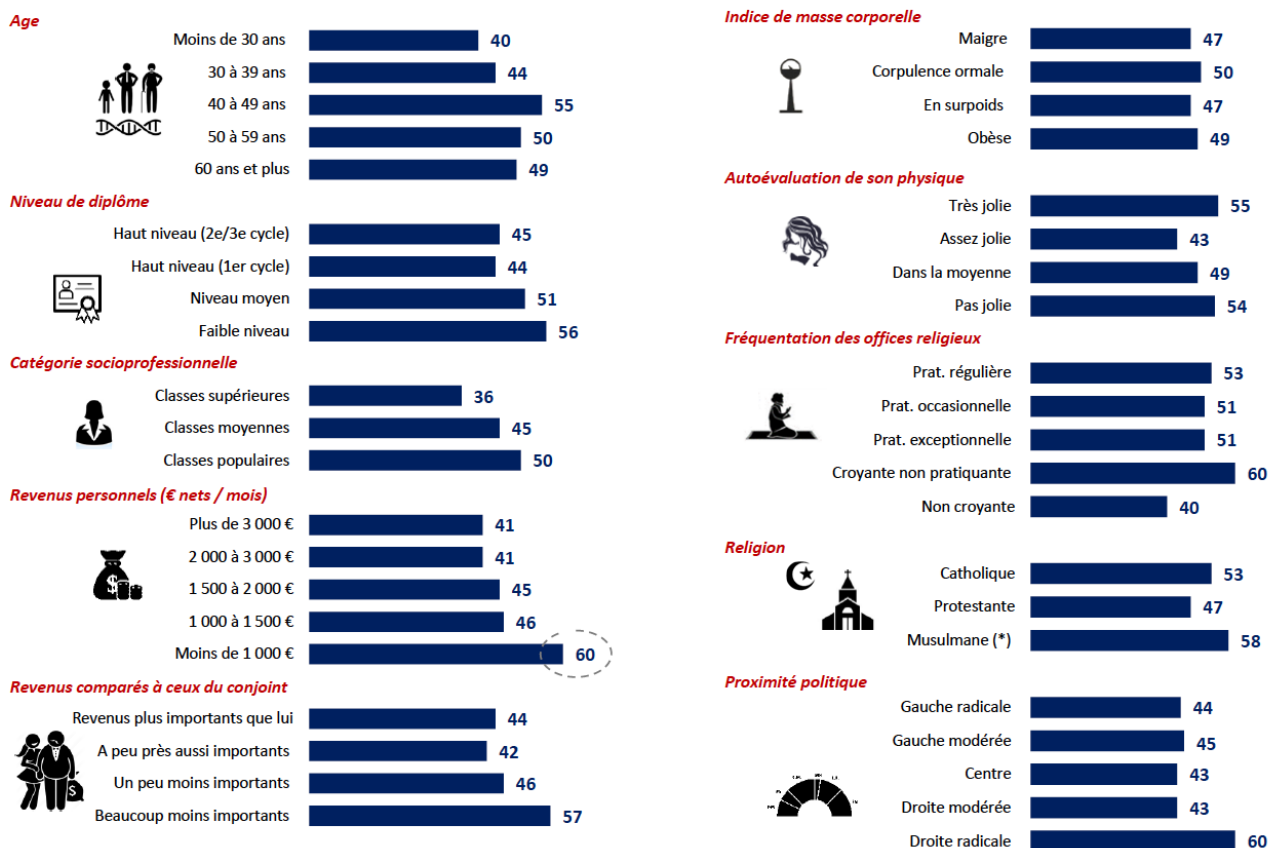
La persistance d'un « privilège de genre » qui s'effectue notamment aux dépens des femmes appartenant aux catégories populaires

Symptomatique du maintien des « privilèges masculins » dans la sphère privée, cette inégale répartition des tâches ménagères apparaît comme le produit historique d'une domination masculine ayant toujours relégué la « femme » à la sphère domestique.

L'acceptation par les femmes de la division traditionnelle des tâches ménagères est, en effet, le fruit d'une socialisation de genre qui favorise l'intériorisation de leur assignation à la sphère domestique et de leur responsabilité dans la « bonne tenue » d'un ménage : avoir un intérieur propre apparaissant comme un attribut de féminité que tout désordre ou saleté vient remettre en cause. Ces résultats confirment d'ailleurs que ce sont les femmes les plus imprégnées d'une vision conservatrice de la masculinité qui acceptent le plus ce partage inégalitaire : 60% des Européennes situées politiquement à l'extrême droite font « beaucoup plus » que leur conjoint, contre 43% à 45% dans les autres catégories d'électorales. De même, alors que ces inégalités sont

assez limitées chez les athées (40%), elles s'avèrent beaucoup plus prononcées chez les femmes les plus soumises à une morale d'inspiration religieuse comme peuvent l'être les catholiques pratiquantes (57%) ou les musulmanes (58%).

Note de lecture : 60% des femmes gagnant moins de 1000 € par mois en font « beaucoup plus » que leur conjoint
 Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Européennes vivant en couple sous le même toit se situe à **49%**



Mis en évidence par Jean-Claude Kaufmann, le « principe d'inertie culturelle » dans la transmission familiale de modèles inégalitaires en matière de division sexuée des tâches ménagères joue également un rôle moteur, notamment lors d'un processus de répartition qui s'effectue en fonction des différences de compétence et de disponibilités des conjoints. Sur ce dernier point, les femmes au foyer – qui ne peuvent se targuer d'un temps de travail salarié pour échapper aux charges domestiques – sont très logiquement celles qui prennent le plus en charge les tâches ménagères : 89% des femmes au foyer en font « plus » que leur conjoint (contre 75% en moyenne à l'échelle européenne), dont 68% qui en font « beaucoup plus » (contre 49% en moyenne).

Les résultats viennent par ailleurs confirmer la thèse selon laquelle plus la femme est autonome financièrement et/ou élevée socialement, moins elle est disposée à accepter un partage inégalitaire des tâches domestiques : un tiers seulement des femmes appartenant aux classes

supérieures en font « beaucoup plus » que leur conjoint (36%, contre 50% de celles appartenant aux catégories populaires), sans doute parce qu'elles peuvent se prévaloir d'un manque de disponibilité mais aussi de moyens financiers pour recourir à de nouveaux équipements ou des substituts marchands (par exemple, aide ménagère, livraison de repas, achats de plats préparés, etc.). À l'inverse, les femmes ayant des revenus beaucoup moins élevés que leur conjoint s'avèrent nettement moins en position de négocier cette répartition (60% en font « beaucoup plus ») et contraignent leur partenaire à effectuer des tâches alors que ce dernier peut se targuer de tirer plus de profit de son temps de travail rémunéré.

Pour certains spécialistes, cette plus grande inégalité dans la division sexuelle du travail domestique dans les catégories populaires tient aussi à leur plus fort attachement à des rôles d'identité de genre très marqués. Ainsi, pour Olivier Schwartz, « les canons de la virilité et de la masculinité ne se laissent relativiser que si les individus peuvent les échanger contre d'autres modes d'être socialement légitimes : c'est précisément ce qui ne va pas de soi dans les catégories ouvrières. La fidélité de celles-ci à leurs systèmes d'identités sexuelles apparaît comme une protection contre la défaillance ou l'insuffisance des autres marques identitaires ».

Un symbole de la domination masculine de moins en moins accepté qui peut avoir des graves conséquences sur la vie de couple


Symbole de la domination masculine dans la sphère domestique, cette inégale répartition des tâches ménagères semble toutefois de moins en moins acceptée si l'on en juge par la proportion croissante de femmes déclarant se disputer à ce sujet avec leur conjoint.

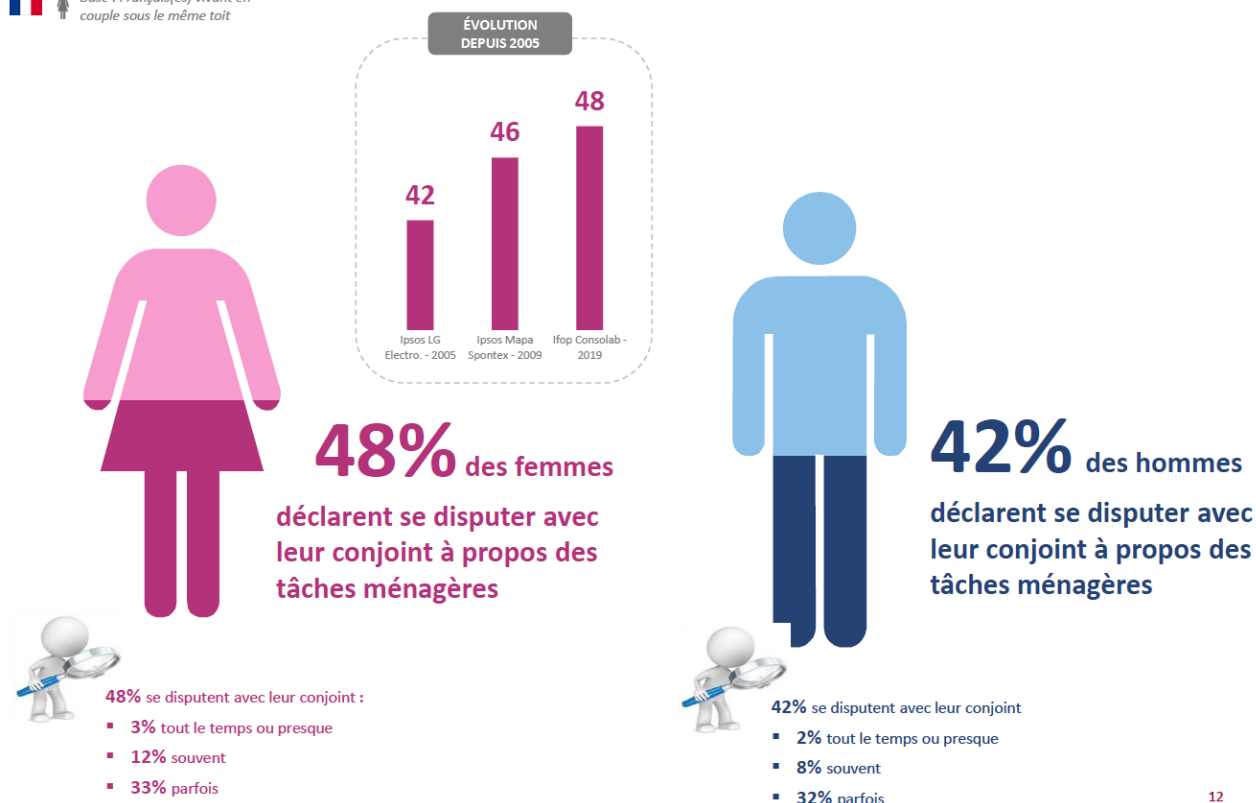
En effet, d'après la même enquête, les tâches ménagères sont une source de conflit de plus en plus fréquent au sein des couples : près d'une Française sur deux admet qu'il lui arrive de se disputer avec son conjoint au sujet des tâches ménagères. Soit une proportion en hausse continue depuis une quinzaine d'années : 48% rapportent des disputes à ce sujet en 2019, contre 46% en 2009 et 42% en 2005. Cette augmentation des conflits autour de ce sujet est loin d'être de nature épisodique ou occasionnelle. Au contraire, la proportion de Françaises déclarant se disputer régulièrement (« tout le temps », « souvent ») à ce sujet a triplé entre 2005 (6%) et 2019 (15%).

L'analyse détaillée des données montre que c'est dans les générations les plus jeunes et/ou durant la phase d'installation du couple que la contestation du modèle conjugal traditionnel est la plus forte. En effet, c'est dans les rangs des femmes de moins de cinquante ans et des couples les plus

récents (33% chez les femmes en couple depuis moins de trois ans) que la proportion de disputes fréquentes à ce sujet est la plus élevée : 27% chez les femmes de moins de trente ans rentrent en conflit régulièrement à ce sujet, soit trois fois plus que les seniors de plus de soixante ans (8%).

Question : Vous arrive-t-il de vous disputer avec votre conjoint au sujet des tâches ménagères et de leur répartition au sein du couple ?

 Base : Français(es) vivant en couple sous le même toit



Symptomatique de la persistance de l'assignation des femmes à la sphère du foyer, le déséquilibre des tâches et des rôles dans la division du travail domestique est loin d'être un sujet à prendre à la légère. Véritable frein à l'émancipation féminine, l'inégale répartition des travaux entretient non seulement des stéréotypes de genre qui se reproduisent de génération en génération mais aussi le maintien des femmes les plus modestes dans une précarité économique, une dépendance financière à l'égard de leur conjoint et souvent un mal-être sentimental qui peut s'avérer délétère. En cela, la question des tâches ménagères n'est pas seulement un enjeu « sociétal » mais aussi une question sociale qui soulève le problème des politiques publiques nécessaires pour favoriser la réduction de ces charges qui pèsent sur les épaules des femmes, notamment à travers les investissements dans les services de garde d'enfants, les infrastructures de transport ou une politique d'allongement du congé paternel.